

Agde, le 8 mars 2024

**COMITE DE QUARTIER « MIRABEL LYAUTEY »
Réunion du 6 Mars 2024**

VIE QUOTIDIENNE

1 - Caméra :

La pose de caméra, où en est-on ?

Réponse :

110 caméras de vidéoprotection ont été déployées sur la commune, au rythme de 5 ou 6 par an.

2 - Trottoirs refaits (vraiment dangereux pour les personnes âgées ou à mobilité réduite) quand seront-ils terminés ?

Réponse :

Manque d'information pour répondre à cette question, la personne était absente à la réunion. M THEVENARD reviendra vers nous.

3 - En venant de la route de Marseillan avenue du 8 mai 45 au virage au niveau de la rue Mirabeau les voitures ne ralentissent pas et cela devient dangereux pour les piétons qui traversent la rue en face du coiffeur et du salon de beauté, peut-être faudrait-il un îlot ?

Réponse :

Un contact sera pris avec Monsieur THEVENARD suivie d'une visite sur site si nécessaire.

4 - Est-ce possible de rajouter un miroir afin de pouvoir sortir plus tranquillement de l'impasse du Tenere ? (En face) Les véhicules roulent vite sur cette route.

Réponse :

Il ne sera pas possible de positionner un miroir, il serait arraché par le déport occasionné par les camions qui emprunteraient cette voie.

5 - Le panneau d'interdiction aux véhicules motorisés a disparu au niveau de l'écluse. Il semble avoir été scié.

Réponse :

Le panneau sera remplacé.

Question posée en cours de réunion :

Impasse G Sand : Les camions qui stationnent sur le Chemin des 7 Fonts, gênent la visibilité. Pouvez vous mettre un panneau interdisant le stationnement de plus de 3.5t.

SECURITE

Luc Larose, fait le bilan de l'action menée par le service du département de la sécurité.

Etat des verbalisations dans ce quartier :

- Domaine « Code de la route » : 46
- Domaine « Troubles à l'ordre public » : 12
- Domaine « Délinquance de voie publique » : 13
- Domaine « Divers » : 56
- Domaine « environnement » : 142

B) GRANDS TRAVAUX :

Marc SABLAIROLES, Directeur Voirie Réseaux

RÉHABILITATION DE LA PROMENADE-TRAVAUX EN COURS

Rappel du programme :

Le projet prévoit la requalification de la rue du 4 Septembre, rue Richelieu et rue J.J. Rousseau, sur près de 20 000 m².

La mise en conformité et le renforcement de l'ensemble des réseaux humides et secs.

L'effacement ou la mise en discrétion des réseaux aériens.

Le réaménagement qualitatif des surfaces par l'emploi de matériaux basalte, calcaire et bétons architecturaux.

La création de larges espaces végétalisés.

Le renouvellement du mobilier d'éclairage public.

La piétonisation de la majeure partie des espaces requalifiés.

La création d'un parking souterrain.

Avancement des travaux "rue du 4 septembre" :

Démarrage des travaux en novembre 2022.

Travaux réalisés à ce jour :

- La dépose des terrasses,
- La mise en conformité des branchements particuliers d'eau et d'assainissement,
- La validation par Enedis du projet de mise en esthétique,
- La validation définitive du permis d'aménager conformément aux prescriptions des A.B.F,
- Réalisation des revêtements de surface sur la phase 1.

Travaux en cours :

- Sur la phase 1, les plantations, la pose du mobilier d'éclairage, le nettoyage et l'imperméabilisation des matériaux de surface.
- Aujourd'hui, les travaux se poursuivent sur la phase 2 (rue J.J. Rousseau), ils consistent à reprendre les réseaux humides, réaliser les emmarchements et les jardinières et enfin, les revêtements de surfaces viendront requalifier l'espace.
- La livraison est envisagée pour juin 2024.

Sur la Phase 3 Promenade Nord (parking)

- L'élagage, la transplantation des arbres ont été réalisés en octobre 2023.

- Dans un même temps, les travaux d'archéologie sont en cours sur cet espace pour une durée de 4 mois.
- En juin 2024, débuteront les travaux du parking sous-terrain pour une durée de 12 mois.
- Les travaux sur cette phase se termineront par les revêtements de surface pour une livraison estimée à l'été 2025

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

VALORISATION ET EMBELLISSEMENT DES PARCS ET JARDINS DE LA VILLE

Notre ville s'inscrit pour une large part au centre d'un environnement de verdure qu'il nous appartient de conserver, d'entretenir et de mieux valoriser. Dans cette optique, la Municipalité souhaite mettre en réseau l'ensemble des parcs et jardins qui structurent le territoire communal et ont vocation à accueillir du public. Cela va s'organiser avec la mise en place d'une labellisation et signalisation commune ainsi que la gestion des sites par une équipe exclusivement dédiée.

Seront concernés par ce programme global de valorisation et d'embellissement :

- **Le Parc de Belle-Isle.** Avec l'élargissement du périmètre du centre historique à la rive droite de l'Hérault, le Parc de Belle-Isle s'inscrit comme un poumon vert au centre de la cité. Depuis l'an dernier, il fait l'objet d'une restauration d'ensemble afin que le public puisse se réapproprier cet espace.

- **Le Parc-Lano.** L'ensemble des masses végétales du parc sera repensé avec des plantations caractéristiques pour constituer des ambiances différentes au gré de la promenade. Un parcours sportif autour du plan d'eau sera créé, avec la mise en place d'espaces de repos et de pique-nique ainsi que la rénovation des deux passerelles, en bois, emblématiques des lieux.

- **Le Petit Bois de l'Île des Loisirs.** Aujourd'hui entièrement sanctuarisé, il sera réhabilité en espace de loisirs. Ce projet se caractérise par la conservation et l'embellissement des arbres existants, des entrées signalées par une placette circulaire, la création d'un parcours sportif et d'une aire de jeux.

- **La Pinède de l'Agenuillade.** La Ville va embellir la partie végétale du lieu en valorisant la pinède autour de la chapelle. L'ensemble des arbres de cette pinède sera mis en valeur et l'estrade en béton existante sera rehaussée d'un kiosque à musique pour contribuer l'animation du site.

- **Le jardin public de Lachaud.** Ce jardin public est situé dans la continuité de la place de l'Abbé Dolques qui va être réaménagée dans la continuité de l'espace Lachaud. Il est un des espaces verts emblématique et historique du centre-ville et accueille la crèche Françoise Dolto et la maternelle Jean Moulin. Il nécessite aujourd'hui d'être restructuré. Les cheminements piétons qui desservent ces établissements doivent être refaits, les jardins et plantations rénovés. Ce jardin doit conserver sa vocation ludique. Ainsi des jeux d'enfants adaptés seront intégrés à cet embellissement végétal.

- **Le Parc de la Grande Conque.** La Ville a engagé une étude de restructuration et de mise en valeur du site. L'ensemble des cheminements existants sera repensé et rendu perméable. Ils permettront une lecture patrimoniale du lieu avec la mise en exergue de particularités géologiques, ainsi que la préservation des plantes endémiques.

- **La Pinède des Arènes.** Le parcours santé qui animait le site à l'époque sera recrée.
- **Les Monts Saint-Loup et Saint-Martin.** Ces espaces naturels remarquables, administrés par l'Office National des Forêts, nécessitent une gestion forestière en lien avec tous les enjeux environnementaux notamment la considération de leur dimension ludique. La volonté de la commune est de rendre visible le volcan depuis l'extérieur, de maintenir l'identité forestière du massif et de minimiser l'impact de sa fréquentation en encadrant les circulations sur des trajets officialisés, balisés et thématiques (parcours sportifs, pédagogiques, de promenades ou contemplatifs).
- **Le Bois de la Tamarissière.** Après le réaménagement en cours du fait de la modernisation du camping, le Bois de la Tamarissière sera rouvert au public en automne et en hiver.

Marc SABLAIROLES, Directeur Voirie Réseaux

PPI VOIRIE

Des investissements majeurs sur la voirie communale

Réfection de 50 kilomètres en 3 ans

Agde dispose d'un réseau routier très étendu avec plus de 200 km de voiries dont, certaines très fréquentées et donc dégradées en raison notamment de la fréquentation touristique.

Aussi, la Municipalité a décidé d'accroître sa capacité d'investissement en doublant les crédits consacrés chaque année à l'entretien et la restructuration de son réseau. En 2024, 2025 et 2026, un programme d'investissement annuel de 3 millions d'euros va ainsi être mis en œuvre permettant la reprise de pas moins de 50 km de voirie, soit un quart du réseau routier du territoire.

Ce niveau d'investissement sera réparti sur les 3 îlots de la commune. Pour ce faire, un diagnostic complet a été réalisé afin de hiérarchiser l'état de vieillissement des infrastructures voiries et réseaux. Les conclusions de cette étude ont servi de base afin d'arbitrer les chantiers à venir et d'optimiser les choix techniques et le coût des travaux.

Au-delà des voiries fortement dégradées imposant une intervention, le choix de prioriser certaines voies a été dicté par le niveau de fréquentation, la desserte des équipements publics, des services et commerces et la cohérence des continuités de déambulation voirie et piétonne. Une attention particulière sera portée sur l'ensemble des éléments constituant le paysage associé à ces voies. Ainsi le mobilier urbain, l'éclairage public, les espaces verts et la signalisation seront considérés. La singularité de chaque îlot a également été prise en compte.

Sur Agde, les opérations d'entretien seront réparties sur les voies secondaires et trottoirs. Sur le Cap d'Agde, l'investissement se portera plus particulièrement sur les axes majeurs notamment les voiries périphériques au port. Sur le Grau d'Agde, c'est l'ensemble des voiries qui constituent le cœur historique du quartier qui bénéficiera d'un investissement d'une ampleur inédite. Ce réaménagement de la voirie concernera particulièrement des axes se situant dans le prolongement de la route de Saint-Vincent et qui permettent d'irriguer l'ensemble du quartier.

Marc SABLAIROLES, Directeur Voirie Réseaux

ROND-POINT DU PÈRE CANAC

Un projet de modification du giratoire d'entrée de la ville route de Sète est à l'étude. Les abords de ce carrefour sont largement impactés par la circulation induite par les établissements scolaires de Notre Dame, de plus l'évolution de l'habitat impactera également le trafic.

En effet 2 programmes de 296 et 76 logements jouxtent cette route départementale RD 612 et viennent en partie raccorder leurs infrastructures voirie.

Afin de sécuriser et de fluidifier le trafic, une étude de dimensionnement de voirie a été réalisée par le bureau d'études de la ville et validée par les services du Département.

La forme future du giratoire s'inscrira dans le foncier public. La forme ovale a été retenue afin de répondre aux contraintes foncières.

Il doublera sa capacité en passant de 11 à 20 m de rayon et intégrera les cheminements piétons et cycles. Il améliorera également l'accès bus dans son insertion sur le carrefour. Considérant ce point comme une entrée de ville, l'intégration et la qualité paysagère seront primordiales.

Le phasage des travaux prévoit une 1ère étape dans le courant du 2ème trimestre 2024 afin de réaliser un giratoire provisoire.

Cet aménagement permettra de sécuriser le trafic en présence des chantiers importants à proximité.

Ces programmes immobiliers termineront leurs opérations de gros œuvre fin 2025, l'aménagement pourra être réalisé dans sa globalité.

Cet aménagement sera co-financé par les opérateurs des programmes privés pour un budget estimé à 600 000 € HT.

Présents :

S FREY, C GUILHOU, D SAIGNES, M SABLAIROLES, L DUBOIS, C MARTINEZ, L LAROSE, J LOPEZ, C CRAMAIL, S MATHURIN.

Comité de quartier :

Présents :

DE LORME H, FAIVRE D, LEGGI L, PAQUAY P, PONCE JP, PUPAIZ D, THELLIER D, THEVENARD D.

Absents non excusés :

ALARY V, BAILLES C, J GARCIA, GATTO G, GOUDARD G, LORENTZ JC, MONNIER V, PACOT C, POULAIN P, SANCHEZ R.